

CONCOURS

www.marcyletoile.fr

Jardins *et* Balcons ILLUMINÉS

Organisé par la municipalité

2 GAGNANTS

1 lauréat par catégorie

Jardins et maisons ou balcons d'immeubles
Petit lot offert à tous les participants

INSCRIPTION AVANT LE 7 DÉCEMBRE

Bulletin de participation au verso

Passage du jury

DU 14 AU 18 DÉCEMBRE 2020

www.marcyletoile.fr

RENSEIGNEMENTS

TELEPHONE : 04 78 87 89 69

mail : communication@marcyletoile.fr

Marcy
l'étoile

Bulletin de participation

Jardins et Balcons **ILLUMINÉS**

Inscription à retourner avant le **7 DÉCEMBRE**

À déposer en mairie - service communication
ou par mail : communication@marcyletoile.fr

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

MAIL :

Je désire participer au concours des Jardins et Balcons **ILLUMINÉS**
dans la catégorie :

JARDINS / MAISON*

ou **BALCONS d'IMMEUBLES***

* Cocher la catégorie souhaitée

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Quelles sont les catégories ?

Catégorie 1 : Jardins/Maisons - Catégorie 2 : Balcons d'immeubles

Qui peut concourir ? Comment s'inscrire ? Quelles conditions ?

- 1/ L'illumination doit être visible de la rue dès **LE 14 DÉCEMBRE 2020** / Passage du jury semaine du 14 au 18 décembre à la tombée de la nuit.
- 2/ Les inscriptions se font à l'aide du coupon-réponse et doivent être déposées à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture ou renvoyées par mail à communication@marcyletoile.fr.
- 3/ Les habitations non illuminées lors du passage du jury ne pourront être prise en compte. Les décorations non visibles de la rue, devront faire l'objet d'un accès facilité avec plan et code d'accès, faute de quoi la participation ne sera pas retenue.
- 4/ L'inscription est gratuite.

Les illuminations et décorations devront de préférence respecter les normes de protection de l'environnement et d'économie d'énergie et utiliser des matériaux non-polluants et des ampoules basse consommation.

Le jury est composé des élus membres de la commission communication/fêtes et cérémonies de Marcy l'Étoile